

ÉCOLE MATERNELLE PUBLIQUE JACQUES TOUTAIN
JOUY EN JOSAS

Compte-rendu de la réunion du Conseil d'école

SÉANCE DU JEUDI 11 février 2021

Le Conseil d'école s'est réuni le jeudi 11 février 2021 à 17h30 en visioconférence via le CNED.

Participants

Équipe enseignante

- Séverine VILAINE LAUMONNIER
- Marie SALAÛN
- Magali BOULOGNE
- Laurène FASANINO

Représentants élus des parents d'élèves UNAAPÉ

- Cécile SIMON
- Émilie GROBOCOPATEL
- Hacène MOHAMMED SEGUIR
- Stéphanie BOUCHERON

Responsable du CLAE

- /

Représentants de la commune de Jouy-en-Josas

- Émilie DUCHENE
- Stéphanie CAGGIANESE
- Murielle FOUCAULT

Délégué Départemental de l'Éducation Nationale

- /

Absents excusés

- Madame MANDRAS, Inspectrice de l'éducation nationale
- Élodie Le Rouzic, responsable CLAE

Secrétaire de séance : Séverine VILAINE LAUMONNIER

L'ordre du jour est abordé comme suit :

- Travaux / hygiène

Les **travaux** annoncés débiteront **cet été** et l'appel à projet a été fait.

Une **réunion** de lancement aura lieu en **juin** pour nous expliquer ce qui va être fait et dans quels délais (réfection totale de la toiture, agrandissement de la cantine, plafonds abaissés, installation d'une centrale de traitement de l'air et d'un système de ventilation double flux à récupération de calories).

La directrice rappelle qu'elle a demandé à ce qu'il soit bien installé des sanitaires et un point d'eau dans ce nouveau réfectoire.

Nous espérons que les huisseries de l'école seront changées.

Elle demande également si le **filet** encadrant la **cour** peut-être réparé ou changé.

Il est troué et pas très opaque. Émile Kuca en prend note.

Les **interphones** ne fonctionnent pas encore correctement. Cela ne devrait plus tarder.

Il faudra encore déplacer celui de la salle de motricité qui est, actuellement loin du bureau de la responsable.

La **butée** du portail n'est toujours pas l'installée.

Marie SALAÜN demandait, lors du dernier conseil d'école, à ce que le **cadenas** du portail soit installé côté cour. Rien n'a été mis en place. La directrice a fourni une chaîne pour que les enseignants puissent fermer de l'intérieur sans se faire mal.

La directrice demande à Murielle FOUCAULT si dans le cadre du projet de réflexion sur la réfection des **cours** et leur **végétalisation**, nous pouvons avoir un mètre cube de terre pour **3 carrés potager** que nous installerions dans la cour. Nous aimerions avoir confirmation avant de les acheter.

Le **protocole sanitaire** a évolué au 1er février.

Le brassage des enfants est strictement interdit.

Les **horaires** sont toujours **décalés** et **affichés**.

Le point d'accueil ou de sortie des **petits** est au **portail** principal à **8h20** ou **16h20**.

Les **MS (8h30 / 16h30)** et les **GS (8h20 / 16h20)** sont récupérés par le **portail de la cour**.

Marie SALAÜN a dû intervenir en début de semaine car les familles des deux classes arrivaient en même temps. Les sanitaires sont petits et il faut laisser le temps aux GS de se laver les mains puis de désinfecter pour le passage des MS.

Les parents doivent veiller à respecter ces horaires. Pour rappel, depuis la rentrée de novembre, les horaires sont identiques et **les retards ne sont pas tolérés**. Cela nuit au **bon fonctionnement de l'école et à la mise en route du travail des enfants**. **Les heures d'arrivée sont à 8h20 (ou 8h30)**. **Les cours commencent 10 minutes après l'ouverture des grilles.**

La **cour** de récréation a été séparée en trois zones avec un roulement sur trois jours.

La **salle de motricité** est désinfectée après chaque utilisation avec le spray Pantaspray.

Le **lavage des mains** se fait avec un savon doux, sans paraben, avec des agents adoucissants.

Les parents élus remontent que plusieurs familles se sont plaints que les mains de leur enfant étaient abîmées. Émilie Kuca est surprise. Aucune remontée n'a eu lieu de les autres groupes scolaires. Il fait très froid en ce moment. Les problèmes de peau à tendance atopique sont très fréquents en hiver. Les enfants ont également le tour des lèvres ou le visage abîmé pour certains. Cela ne semble pas venir de ce savon. Ne pas hésiter à hydrater vos enfants à la maison.

Séverine VILAINE LAUMONIER rappelle que l'école a ses propres **changes**. Cela se passe de la même façon dans les autres groupes scolaires de la ville. Quelques rares familles ont leur change pour des raisons évoquées avec la directrice.

Les enfants, pour rappel ne sont pas encore tous autonomes et rangent mal leurs affaires malgré les aides mises en place. Des oublis peuvent avoir lieu le soir lors de la sortie de classe.

Rares sont les objets et **vêtements étiquetés** par les familles. Beaucoup d'enfants ont les mêmes séries de gants, tour de cou, etc. Veillez à mettre au moins les initiales de votre enfant.

Pour rappel, les **sacs à dos** sont nécessaires pour le goûter de la **garderie uniquement** et sont accrochés sur les portants numérotés par classe le matin en arrivant, par les enfants.

Si une famille a des demandes spécifiques tel qu'un sac pour le suivi avec la nounou ou en cas de **garde alternée**, **les parents peuvent venir s'expliquer auprès de la directrice ou de l'enseignant**. Dans le cas contraire, merci de ne pas fournir de sac à votre enfant.

Pour rappel, la directrice avait expliqué, lors du premier conseil d'école, que suite à une demande des parents élus depuis plusieurs années, les élèves devaient laisser à demeure, une **gourde** ou une **bouteille d'eau** (au nom de l'enfant).

Les parents s'inquiétaient que l'eau croupisse ou que nous ne changions pas l'eau. La directrice leur a dit que cela était fait. Malgré cela, certaines familles veulent nettoyer leur gourde.

Nous nous posons la question de **revenir à l'ancien système des gobelets**.

L'équipe explique que les enfants sont incités à boire avant les changements de lieu (motricité, récréation..). La directrice précise que ces propositions sont accentuées lors des fortes chaleurs. Cécile SIMON précise que les enfants sollicitent souvent l'adulte lorsqu'ils ont soif. Ce qui est le cas. Émilie GROBOCOPATEL informe que les enfants ne sont pas conscient à leur âge de la nécessité de boire et que des particules de plastique se retrouvent dans l'eau.

- Péricolaire :

Le non brassage des élèves est respecté sur le temps péricolaire. Lors du déjeuner ou du goûter, les enfants sont installés avec un plan de table fixe (avec photos ou prénom selon l'âge de l'enfant).

Les parents remercient la commune pour la souplesse des forfaits péricolaires sur la période actuelle.

- Exercices de sécurité

Un PPMS a eu lieu le 17 décembre. Il s'agissait d'un exercice d'intrusion.

Ces exercices de mise en situation et d'entraînement ont lieu normalement trois fois dans l'année. Ils peuvent servir également à simuler un risque majeur (vent violent, inondation, drone, attaque chimique...). La directrice n'a pas d'autres dates à ce stade de l'année.

Un exercice incendie aura lieu au printemps puis en fin d'année.

- Vie de l'école

OCCE et budget mairie

Le budget **mairie** est de **52 euros par enfant**. Il est à nouveau disponible pour l'année 2021.

Pour rappel, la coopérative scolaire (**OCCE**) sert à régler des activités éducatives.

Les comptes de l'école au 29/01/2021 : **2824,10 euros**.

Le marché de Noël virtuel a rapporté 410 euros ; le photographe, 400,50 euros (vente cette année sans les frères et sœurs de l'élémentaire).

Dépenses : un nouveau trampoline pour la salle de motricité, des consommables, les courses pour le goûter de Noël, la fête de la galette, la chandeleur, les livrets *edumoov* (478 euros), les livres de *Lire c'est partir*.

Nous financerons une grosse partie des intervenants danse (**ONDE**). Pour le moment le devis est d'environ 2700 euros HT. La mairie nous aide avec une subvention de 500 euros. Nous les remercions. L'association de parents devrait pouvoir participer à ce projet.

Julie, **nouvelle atsem**, est arrivée pour travailler avec les moyens en classe 3 après le départ de Catherine CAZARD.

Événements jusqu'à la fin de l'année :

- Marché de Noël virtuel : le vendredi 11 décembre
- Goûter de Noël : le vendredi 18 décembre
- Carnaval de l'école : vendredi 26 mars ? Déguisement libre par les familles
- Intervenants danse avec l'Onde : 6,7 et 20 ou 21 mai
- Fête de l'école : vendredi 25 juin (thème la danse) ?
- Sortie de fin d'année : le potager du roi ?

L'infirmière de la **PMI** est intervenue auprès des élèves de moyenne section, **l'infirmière scolaire** du secteur a pu faire la visite des élèves de grandes sections.

La directrice a relancé plusieurs fois **l'orthoptiste** qui intervenait auprès des petites sections. Pas de nouvelles en ce jour.

Les familles dont les enfants ont bénéficié des aides complémentaires pédagogiques (**APC**) auront une **feuille de liaison** annexée au cahier de suivi des apprentissages.

Ces aides pour rappel peuvent être ciblées sur plusieurs séances ou ponctuelles. Cela ne concerne pas forcément des enfants en difficulté ou en échec scolaire.

Nous sommes revenus à un **livret format** papier. Nous ferons suivre ces cahiers de suivi des apprentissages avec tout le travail de la dernière période pour les vacances.

Les parents élus demandent ce qu'il se passe pour la mise à l'écart des **élèves perturbateurs** dans le contexte sanitaire actuel. La directrice répond que, par chance, ces situations se produisent rarement. Si cela venait à se produire, nous les isolerons dans un coin de la classe ou avec l'atsem de la classe dans l'atelier par exemple.

Certains élèves sont néanmoins difficilement gérables et ne saisissent pas les difficultés liées au contexte sanitaire (ne respectent pas les gestes barrières, franchissent les séparations de cour...).

Les parents demandent à avoir plus fréquemment les **carnet de liaison**.

La directrice précise que s'il n'y a pas d'information à transmettre, les cahiers restent à l'école. Cela évite les pertes. Magali BOULOGNE précise que dans l'école de ses enfants, il n'y a que des envois par courriel. Les notes sont également envoyées par mail par la directrice.

Pour rappel, les parents peuvent communiquer avec les enseignants par courrier libre ou par courriel via l'adresse mail de l'école.

L'association de parents nous propose d'utiliser les ressources locales.

Comme un projet avec le musée de la Toile de Jouy. Nous répondons que nous ne sommes pas intéressés. Cela se fera peut-être avec Magali BOULOGNE en dernière période.

La directrice et Stéphanie BOUCHERON précisent que cela n'est pas très adapté au maternelle.

Concernant le château de Versailles, nous n'avons pas pour projet, cette année, d'y aller.

Néanmoins, le **potager du roi** pourrait être le lieu de notre sortie de fin d'année.

Cela s'inclurait dans notre projet de végétalisation de la cour et des carrés potager.

Les parents d'élève demandent le taux d'encadrement pour les sorties. Marie SALAUN leur répond qu'il faut 2 accompagnateurs pour 16 élèves puis un supplémentaire pour 8.

Une **intervention bucco-dentaire** aura lieu d'ici à la fin de l'année pour toutes les classes.

D'ailleurs, nous avons commandé quelques **kits d'hygiène bucco-dentaire** et de **lavage des mains**.

L'hôpital des nounours devrait avoir lieu à BUC le 02 avril avec une présentation en classe préalablement.

L'application **toute mon année** est en place depuis le mois d'octobre.

Les parents demandent à ce qu'il y ait plus de contenu.

La directrice répond qu'il y a déjà pas mal de publications de faites (54 pour les PS, 43 pour les GS). Si cela ne suffit pas nous arrêterons. Cela n'est pas toujours évident de prendre en photos les élèves en situation.

Certaines familles ont d'ailleurs refusé de participer à cette application. Ils souhaitent que nous privilégions l'enseignement et l'encadrement plutôt que de stopper un atelier pour en prendre un autre en photo. Marie SALAUN précise qu'il y a d'ailleurs très peu de commentaires. La directrice ajoute qu'il y a très peu de retour et que tous les parents n'utilisent pas toute mon année. Cela n'est pas motivant. Les bilans ne sont pas signés dans la grande majorité des cas ou les travaux ne sont pas consultés y compris pendant les vacances.

Monsieur MOHAMMED SEGHIR précise que cela est appréciable de voir des photos des enfants en classe. Je l'en remercie.

Le **projet d'école** de 2015-2020 est toujours d'actualité.

Nous n'avons pas de directive pour le moment.

Le prochain portera probablement sur les mêmes axes en insistant sur Apprendre, S'épanouir, Se transformer (proposition de la rectrice).

Fin du conseil à 20h10.

Prochaine séance : le mardi 08 juin 2021

À Jouy-en-Josas, le 02 mars 2021.

La Secrétaire de séance,
SVL

La Directrice,
SVL

Copie transmise à :

- Madame l'Inspectrice de l'Éducation Nationale
- Madame le Maire de Jouy-en-Josas
- Mesdames et monsieur les représentants élus des parents d'élèves
- Mesdames et monsieur les membres de l'équipe enseignante